

Image not found or type unknown



## Stationnement très gênant

Par **Seboy56**, le **17/12/2019** à **16:45**

Bonjour

Je viens de recevoir un PV pour stationnement très gênant d un véhicule motorisé sur un trottoir.

Il s'avère que le "numéro" de rue mentionné est tout simplement inexistant.

L infraction peut elle être contestée ?

Par avance merci de vos reponses.